

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2010

CONSEIL MUNICIPAL 24 FEVRIER 2010

Le débat d'orientations budgétaires 2010, que vous nous présentez ce soir est en fait votre feuille de route pour l'année et c'est pourquoi il est important à plus d'un titre, en effet :

- ➔ A la fin de cette année 2010 vous serez à la **moitié de votre mandat et l'heure d'un premier bilan.**
- ➔ **2010 sera également et surtout « l'année vérité » de votre politique ;**
 - les orientations et le budget 2008 n'étaient pas les vôtres
 - et l'année 2009 correspondant à la véritable mise en place de vos orientations et de votre programme.

Si l'année 2008 a été une excellente année en terme d'investissement, le fonctionnement a laissé à désirer puisqu'elle se solde en fin d'année par une très petite marge de 154.500€.

Quant à l'année 2009, nous pourrons apporter un jugement lors du vote du compte administratif et nous aurons alors l'occasion de revenir sur les chiffres, mais d'ores et déjà, nous pouvons dire **qu'il y a un « décalage » entre ce que vous nous aviez annoncé à grand renfort d'effets d'annonces** lors du vote du Budget 2009, dans le bulletin municipal, par voie de presse et enfin lors de votre déclaration à la cérémonie des vœux début janvier 2010, **et la réalité des chiffres.** La communication est une chose, la vérité est toute autre.

.../...

Revenons sur vos orientations pour l'année 2010, sur ce que vous nous proposez.

- Le tribunal d'instance est transféré à Rouen et la Ville récupère des locaux non dénués d'intérêt sur le plan architectural et patrimonial mais vieillissant et nécessitant d'importants travaux de réhabilitation. Vous proposez d'y installer une maison de la justice, une maison des services publics. Personnellement je n'ai rien contre cette idée mais dans cette hypothèse une question majeure pour ne pas dire essentielle se pose, qui va payer les travaux de restructuration et de mise aux normes de ce bâtiment ? **Ne vaut-il pas mieux vendre et construire ailleurs un bâtiment adapté et accessible ?** Avez-vous réalisé cette étude financière comparative ?
- La piscine caneton fermée vous permet d'enregistrer 300.000€ d'économie de fonctionnement. Votre adjoint aux finances s'est dit favorable à sa démolition. Là encore avez-vous chiffré le coût de cette démolition ? Ma proposition est la suivante, **pourquoi ne pas utiliser le budget nécessaire pour une démolition pour au contraire aménager ce bâtiment en salle municipale, ou salle de sports puisqu'elle est dotée de vestiaires, dont la ville a tant besoin ?**
- Le transfert du SPAN et d'Yvetot Caux Productions ne sont qu'anecdotique et sans conséquence budgétaire bien qu'avec la dissolution d'Yvetot Caux Production et la création d'une direction culturelle au sein de la Mairie, cela va augmenter vos charges alors que vous aviez déjà au sein de cette structure des personnes compétentes pour mener à bien votre politique culturelle. **Cette décision va donc entraîner un coût supplémentaire pour la ville complètement inutile.**

.../...

- Les intempéries et ses conséquences financières : personne ne peut nier cette situation. Cependant il faut tout de même signaler que les désagréments liés au mauvais temps surviennent sur des voiries déjà en très mauvais état et qui devaient faire l'objet de travaux sans cesse retardés : ex. la place des Belges et les rues adjacentes, la rue Jean Moulin que le Département doit refaire depuis plusieurs années... **Ne mettez pas cela sur le seul dos de la fatalité, si on ne refait pas, si on n'entretient pas, on en paie les conséquences.**
- Avec 170.000€, votre résultat budgétaire pour l'année 2009 sera catastrophique. Doit-on s'en satisfaire et adhérer à la méthode Coué que vous pratiquez ? **Que pensez de vos propos « C'est moins mauvais que prévu » ! ? Je n'ose imaginer ce qu'était le prévu, mais sachez M. le Maire que « le moins mauvais » en matière de finances n'est en rien rassurant, bien au contraire c'est plutôt inquiétant.**

Cela nous amène au cœur du sujet, l'état des finances de la Ville. Qu'en est-il ?

- Les dépenses de fonctionnement continuent d'augmenter : + 4%. Vous écrivez « il faut tenir compte de toutes les charges sur lesquelles la ville n'a aucune marge de manœuvre ». Cela me rappelle la phrase d'un premier ministre constatant la fermeture d'une usine « l'Etat ne peut pas tout faire ». Dans le cas présent, **vous constatez M. le Maire une dégradation des finances ; les dépenses flambent, les recettes stagnent**, et semblez dire que voulez-vous que je fasse ? Comme un aveu d'impuissance. Mais si ma mémoire est bonne ne deviez-vous pas faire mieux que nous ? Ramenez plus de subventions ? Dépenser utile ? Faire des économies et mutualiser les moyens (PN du 22.09.2008) ? et que sais-je encore, vous nous avez abreuvé de tant de déclarations durant tous ces mois.

▪ .../...

Encore une fois la réalité est toute autre. Face à ce constat vous ne proposez aucune mesure pour diminuer les dépenses de fonctionnement bien au contraire, vous créer un nouveau poste de directeur des affaires culturelles. **Une dépense totalement inutile puisque, je le répète, nous avons déjà les personnes compétentes pour ces missions.**

Peut-être espérez-vous plus de recettes ? Votre salut semble en tout cas venir des impôts locaux, après une augmentation importante en 2008, il est prévu **+ 6,5% en 2009. Une augmentation des recettes que vous nous devez puisqu'elle provient des foyers qui se sont installés à Yvetot depuis 3 ans grâce à la construction de logements et du dynamisme économique qui en a découlée.**

Pas de catastrophe pour la taxe professionnelle malgré vos discours politiques. L'Etat, comme il l'a promis, compensera comme en 2009, vous perdrez 83.000€ au maximum mais le produit des autres taxes va progresser plus que l'inflation et sans augmentation des taux, les 300 logements libres il y a quelques mois et qui ont trouvé preneurs, permettront d'augmenter également le nombre de contribuables.

Je me permets de vous rappeler que contrairement à ce qui est écrit en bas de la page 10 de votre document, **non seulement nous n'avons pas augmenté les impôts locaux depuis 1995, mais qu'en ce qui nous concerne nous les avons diminué à deux reprises : de 1% en 2000 et de 10% en 2006, baisse normale me direz-vous puisque l'école de musique avait été transférée à la communauté de communes.**

Aujourd'hui la piscine est fermée et la compétence gérée par la communauté de communes, une économie de 300.000€, soit 10% du produit des taxes des ménages. Allez-vous en toute logique, comme nous l'avons fait, diminuer les impôts locaux, ou allez-vous décider de pas répercuter dans nos impôts l'économie générée par ce transfert de compétence, la normalité existe-t-elle pour vous ?

Que dire des investissements ? Car encore une fois, passé les effets d'annonces, on ne voit rien venir et pour cause, votre gestion et l'augmentation de la dette plombe les investissements. Pour preuve :

- En 2008 vous n'avez pas emprunté alors que vous avez un réalisé 4.944.638€ d'investissements. Ce n'est pas de la magie, vous avez pu le faire pour une simple et bonne raison, c'est que nous avons laissé les caisses pleines comme je l'ai toujours dit, et comme vous l'avez-vous-même confirmé page 19 article 4-4-4 du rapport de présentation du budget 2009, je vous cite : « **Par ailleurs, la Trésorerie présentait un solde positif de 2 millions d'euros. Les conditions étaient ainsi réunies pour ne pas réaliser l'emprunt en 2008** ».
- En 2009, vous avez réalisé au maximum 3 millions d'euros (et non 6 comme annoncé à grand coup de pub) et emprunté 2,1 millions d'euros en fin d'année pour équilibrer votre budget. **Après seulement deux années de mandat les caisses sont vides et vous êtes obligés de revoir vos investissements à la baisse, en 2010, 2,5 millions d'euros au maximum, et d'emprunter une nouvelle fois 2 millions d'euros.**

Comment avez-vous fait, alors que vous partiez d'un solde positif de 2 millions d'euros, pour vous retrouver aujourd'hui dans une situation aussi catastrophique ? Non seulement vous avez, en deux ans, rompu la dynamique qui créait de la richesse et permettait d'investir, mais vous endettez la ville de près de 40% et devrez sans aucun doute augmenter les impôts pour vous en sortir.

Bien sûr et comme d'habitude vous allez faire porter sur le dos des autres la responsabilité de cette mauvaise gestion. Mais cette parade n'a qu'un temps et les chiffres sont là pour prouver le contraire. Les dotations de l'Etat seront toujours en légère augmentation et généralement supérieures à l'inflation, on le sait depuis de nombreuses années il n'y a jamais de surprise et l'augmentation de la population sera un plus pour vous.

La Dotation de Solidarité Urbaine bénéficie depuis quelques années du coup de pouce de l'ANRU grâce au programme de réhabilitation du quartier Briqueterie-Rétimare, mais on le sait, cela ne durera pas. En ce qui concerne les subventions d'équipements, vous deviez là aussi obtenir des aides exceptionnelles et bien supérieures à nous, force est de constater que là encore il n'en est rien. Le Département, la Région, l'Etat et l'Europe ne subventionnent que des projets importants et relevant de leurs compétences. Autrement dit, si vous faites des travaux de voiries et d'éclairage public vous n'obtiendrez rien (le centre de loisirs n'avait pas été subventionné). De plus, il y a toujours un décalage entre la fin des travaux et l'encaissement de la subvention :

- En 2008 : 1.148.191€ (subventions provenant des travaux effectués en 2006/2007)
- En 2009 : 421.324€ (subventions provenant des travaux effectués en 2008/2009)
- J'aimerais connaître le montant des travaux subventionnés en 2009/2010.

Une autre remarque, à aucun moment dans votre document il n'est fait mention de la vente des terrains. Oubli volontaire ou involontaire ? Je comprends votre malaise puisque vous m'aviez tant critiqué à ce sujet pour aujourd'hui faire la même chose. Depuis le mois d'octobre 2008 vous avez signé la vente de plus de 8 hectares de terrains pour la somme de 2.491.573€. Là encore on ne peut que se poser la question, qu'avez-vous fait de cet argent ? Il y a vraiment de quoi être pessimiste pour l'avenir, tous les signes le prouvent :

- Une dynamique « cassée »
- Forte diminution du virement de la section de fonctionnement vers l'investissement
- **Une dette en forte augmentation de près de 40%**
- Un effondrement des subventions et du FCTVA

Et je ne vois pas dans ces orientations le moindre indice de redressement.

.../...

D'ailleurs, contrairement à vos habitudes et bizarrement, ces orientations budgétaires n'ont pas fait l'objet de déclaration dans la presse, ni de votre part M. le Maire, ni de la part de votre adjoint aux finances.

Cela ne vous ressemble pas, mais il est vrai qu'il est plus facile de dire que de faire, comme on dit dans le Pays de Caux, « il y a les faiseurs et les diseux ». Je comprends là encore votre gêne après avoir déclaré haut et fort un investissement de 6 millions d'euros en 2009 pour n'en réaliser que 3, et de vouloir réduire la dette pour au final l'augmenter de près de 40%.

La vérité est que vous êtes en train d'échouer dans votre politique et vous en êtes les seuls responsables.

Les réalisations importantes sont celles menées par des privés ou autres établissements et non pas par la ville, bien que cela ne vous empêche pas de vous les approprier (bowling, clinique psychiatrique, agrandissement de l'hôpital...) mais qu'en est-il de vos propres projets ?

- Comment allez-vous financer le futur eco-quartier ? Avez-vous au moins établi le coût de ce projet ?
- Comment allez-vous financer les futurs locaux des services techniques qui ne seront plus en HQE ?
- Comment allez-vous financer les travaux de la Place des Belges ?
- Comment allez-vous financer les travaux du Tribunal ?
- Comment allez-vous financer les gros travaux dans les écoles, et quels gros travaux ?
- Comment allez-vous financer les dépenses de fonctionnement d'entretien des voiries ?
- Comment allez-vous financer les grandes réparations des lieux publics et les mises aux normes handicapés ?
- Comment allez-vous financer les bassins d'eaux pluviales ?

.../...

Je n'ose pas croire M. le Maire, que vous ayez annoncé tous ces projets en 2009 et début 2010 sans savoir si financièrement vous pouviez le faire.

L'hiver a été très froid, mais ce que nous devons redouter ce sont les prochaines années qui vont être très rudes pour les yvetotais.